

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune de Grosmagny**

Numéro SIRET : **21900054400011**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de Giromagny**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

BUDGET : **Budget communal**

**ANNEE 2019**

<b>Code INSEE</b> 90054	<b>Commune de Grosmagny</b> Budget communal	<b>CA</b> 2019
----------------------------	------------------------------------------------	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	535
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	452,06	0,00
2	Produits des impositions directes / population	287,72	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	676,46	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	233,76	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	164,50	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	23,87%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	75,33	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	34,56%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	CA	2019
---------------------------------------------	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 248 628,86	G 362 531,47
	Section d'investissement	B 156 451,59	H 229 714,23
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 47 359,40	I (si excédent) 51 021,77
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 47 359,40	J (si excédent) 51 021,77
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		452 439,85 = A+B+C+D	643 267,47 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 90 112,70	L 44 022,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 90 112,70	= K+L 44 022,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 248 628,86	= G+I+K 413 553,24
	Section d'investissement	= B+D+F 293 923,69	= H+J+L 273 736,23
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 542 552,55	= G+H+I+J+K+L 687 289,47

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>90 112,70</b>	L <b>44 022,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	44 022,00
21	Immobilisations corporelles	32 431,10	0,00
23	Immobilisations en cours	57 681,60	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	107 785,00	104 177,60	0,00	0,00	3 607,40
012	Charges de personnel	58 910,00	57 738,73	0,00	0,00	1 171,27
014	Atténuations de produits	48 266,00	39 738,29	0,00	0,00	8 527,71
65	Autres charges gestion courante	41 831,00	38 466,55	0,00	0,00	3 364,45
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>256 792,00</b>	<b>240 121,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 670,83</b>
66	Charges financières	1 900,00	1 733,36	0,00	0,00	166,64
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	15 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>273 692,00</b>	<b>241 854,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 837,47</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	6 769,00	6 774,33			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 769,00</b>	<b>6 774,33</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>280 461,00</b>	<b>248 628,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 832,14</b>
<b>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	2 441,18	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	53 800,00	57 270,49	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	165 000,00	171 804,06	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	107 607,00	107 137,73	0,00	0,00	469,27
75	Autres produits gestion courante	6 010,00	6 809,74	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>332 417,00</b>	<b>345 463,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 525,00	16 444,27	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>339 942,00</b>	<b>361 907,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (2)	626,00	624,00			2,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>626,00</b>	<b>624,00</b>			<b>2,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>340 568,00</b>	<b>362 531,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>		(3) 51 021,77				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 175,00	107 743,90	32 431,10	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 000,00	17 318,40	57 681,60	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>215 175,00</b>	<b>125 062,30</b>	<b>90 112,70</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	30 800,00	30 765,29	0,00	34,71
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>30 800,00</b>	<b>30 765,29</b>	<b>0,00</b>	<b>34,71</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>245 975,00</b>	<b>155 827,59</b>	<b>90 112,70</b>	<b>34,71</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	626,00	624,00		2,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>626,00</b>	<b>624,00</b>		<b>2,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>246 601,00</b>	<b>156 451,59</b>	<b>90 112,70</b>	<b>36,71</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>	47 359,40			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	123 418,35	67 230,35	35 206,00	20 982,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>123 418,35</b>	<b>67 230,35</b>	<b>35 206,00</b>	<b>20 982,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	36 230,00	36 773,50	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	108 936,05	108 936,05	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	18 816,00	10 000,00	8 816,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	6,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>163 988,05</b>	<b>155 709,55</b>	<b>8 816,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>287 406,40</b>	<b>222 939,90</b>	<b>44 022,00</b>	<b>20 444,50</b>
021	Virement de la section de fonct. (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	6 769,00	6 774,33		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>6 769,00</b>	<b>6 774,33</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>294 175,40</b>	<b>229 714,23</b>	<b>44 022,00</b>	<b>20 439,17</b>
	<b>Pour information</b>	(3)			
	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>	0,00			

<b>Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
----------------------------------------------------	-----------	-------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	104 177,60		104 177,60
012	Charges de personnel	57 738,73		57 738,73
014	Atténuations de produits	39 738,29		39 738,29
65	Autres charges gestion courante	38 466,55		38 466,55
66	Charges financières	1 733,36	0,00	1 733,36
67	Charges exceptionnelles	0,00	5,33	5,33
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 769,00	6 769,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>241 854,53</b>	<b>6 774,33</b>	<b>248 628,86</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	624,00	624,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	30 765,29	0,00	30 765,29
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	107 743,90	0,00	107 743,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 318,40	0,00	17 318,40
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>155 827,59</b>	<b>624,00</b>	<b>156 451,59</b>
<b>Pour information</b>				<b>47 359,40</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>				<b>47 359,40</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	CA 2019
---------------------------------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 441,18		2 441,18
70	Produits des services	57 270,49		57 270,49
73	Impôts et taxes	171 804,06		171 804,06
74	Dotations et participations	107 137,73		107 137,73
75	Autres produits gestion courante	6 809,74		6 809,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	16 444,27	624,00	17 068,27
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>361 907,47</b>	<b>624,00</b>	<b>362 531,47</b>
<b>Pour information</b>				<b>51 021,77</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>				<b>51 021,77</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 773,50	0,00	36 773,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	108 936,05		108 936,05
13	Subventions d'investissement	77 230,35	0,00	77 230,35
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	5,33	5,33
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		6 769,00	6 769,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>222 939,90</b>	<b>6 774,33</b>	<b>229 714,23</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>107 785,00</b>	<b>104 177,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 607,40</b>
60611	Eau & assainissement	900,00	644,59	0,00	0,00	255,41
60612	Energie-électricité	24 000,00	19 883,82	0,00	0,00	4 116,18
60618	Autres fournitures non stockable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 500,00	2 024,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 200,00	570,38	0,00	0,00	629,62
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	1 354,00	0,00	0,00	1 146,00
60632	F. de petit équipement	1 000,00	489,07	0,00	0,00	510,93
60633	F. de voirie	500,00	74,69	0,00	0,00	425,31
60636	Vêtements de travail	350,00	301,07	0,00	0,00	48,93
6064	Fournitures administratives	1 000,00	569,84	0,00	0,00	430,16
6065	Livres,disques,cassettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Contrats prestations services	20 000,00	18 938,50	0,00	0,00	1 061,50
61522	Entretien de bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615221	Bâtiments publics	0,00	5 959,09	0,00	0,00	0,00
615228	Autres bâtiments	1 700,00	1 786,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Voirie	8 785,00	8 695,76	0,00	0,00	89,24
615232	Réseaux	0,00	398,80	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien de bois et forêts	8 000,00	9 546,42	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	445,20	0,00	0,00	554,80
6156	Maintenance	2 800,00	3 160,07	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	4 300,00	4 290,56	0,00	0,00	9,44
6168	Autres assurances	1 300,00	1 219,21	0,00	0,00	80,79
6182	Doc. générale et Technique	800,00	1 211,65	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organ.form.	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	700,00	405,74	0,00	0,00	294,26
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	50,00	27,00	0,00	0,00	23,00
6228	Divers	400,00	691,15	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	1 739,08	0,00	0,00	760,92
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	144,54	0,00	0,00	455,46
6262	Frais de télécommunication	3 200,00	3 324,84	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	1 490,54	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	9 600,00	9 551,30	0,00	0,00	48,70
6284	Redevance pour service rendu	2 700,00	2 589,50	0,00	0,00	110,50
62876	Remb au GFP de rattachement	0,00	57,90	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 400,00	2 461,29	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>58 910,00</b>	<b>57 738,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 171,27</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	50,00	35,29	0,00	0,00	14,71
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 200,00	1 192,94	0,00	0,00	7,06
6338	Autres impôts & taxes	150,00	105,88	0,00	0,00	44,12
6411	Personnel titulaire	38 000,00	38 494,91	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	7 000,00	6 662,56	0,00	0,00	337,44
6453	Cotisations caisses retraite	8 500,00	8 597,28	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	2 000,00	2 211,70	0,00	0,00	0,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	310,00	124,00	0,00	0,00	186,00
6458	Cotisations autres organismes	200,00	81,61	0,00	0,00	118,39
6474	Versements autres oeuvres soc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	250,00	232,56	0,00	0,00	17,44
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>48 266,00</b>	<b>39 738,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 527,71</b>
739211	Attributions de compensation	34 822,00	26 566,29	0,00	0,00	8 255,71
739221	FNGIR	12 044,00	12 044,00	0,00	0,00	0,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	1 400,00	1 128,00	0,00	0,00	272,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>41 831,00</b>	<b>38 466,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 364,45</b>
6531	Indemnités élus	25 000,00	21 946,72	0,00	0,00	3 053,28
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	931,19	0,00	0,00	68,81
6535	Formation élus	625,00	222,00	0,00	0,00	403,00
6552	Aide sociale du département	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6554	Contribution organ.regroup.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65548	Autres contributions	13 400,00	13 569,74	0,00	0,00	0,00
6558	Autres dépenses obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	1 796,00	1 796,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,90	0,00	0,00	9,10
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>256 792,00</b>	<b>240 121,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 670,83</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 733,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166,64</b>
6611	Intérêts des emprunts,dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 900,00	1 733,36	0,00	0,00	166,64
6615	Intérêts c/courants, dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
665	Escomptes accordés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6711	Intérêts moratoires,pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionne.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>15 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>273 692,00</b>	<b>241 854,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 837,47</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)</b>	<b>6 769,00</b>	<b>6 774,33</b>			<b>0,00</b>
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	5,33			0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	6 769,00	6 769,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 769,00</b>	<b>6 774,33</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>6 769,00</b>	<b>6 774,33</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>280 461,00</b>	<b>248 628,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 832,14</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>2 441,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6096	RRR approv.non stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	0,00	2 441,18	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>53 800,00</b>	<b>57 270,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7022	Coupes de bois	45 000,00	43 154,82	0,00	0,00	1 845,18
7023	Menus produits forestiers	6 000,00	3 913,61	0,00	0,00	2 086,39
7024	Remboursement forfait. TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7025	Taxe d'affouage	0,00	1 854,53	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
70321	Droit stationnement voie publiq	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	1 600,00	1 508,45	0,00	0,00	91,55
7035	Droits de chasse et pêche	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00
7037	Contrib.dégradat° voies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. par le GFP	0,00	5 539,08	0,00	0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>165 000,00</b>	<b>171 804,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	150 000,00	153 930,00	0,00	0,00	0,00
73112	C.V.A.E.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7321	Fiscalité reversée entre CL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7323	Reverst prélèvt produit des jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	15 000,00	17 874,06	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>107 607,00</b>	<b>107 137,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>469,27</b>
7411	Dotations forfaitaire	44 195,00	44 195,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	26 821,00	26 821,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	16 993,00	16 993,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	3 030,00	3 030,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	401,00	400,65	0,00	0,00	0,35
746	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	86,03	0,00	0,00	0,00
7473	Subv.département	6 029,00	6 029,00	0,00	0,00	0,00
74751	Particip du GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attrib fonds dép péréquation TP	6 500,00	5 945,05	0,00	0,00	554,95
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.tax. fonc.	781,00	781,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 857,00	2 857,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748721	Dotations de gestion locale reçue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>6 010,00</b>	<b>6 809,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	6 000,00	6 807,50	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7588	Autres prod. div gest° courante	10,00	2,24	0,00	0,00	7,76
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>332 417,00</b>	<b>345 463,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>7 525,00</b>	<b>16 444,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	7 525,00	15 049,94	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	0,00	1 389,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	5,33	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>339 942,00</b>	<b>361 907,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)</b>	<b>626,00</b>	<b>624,00</b>			<b>2,00</b>
776	Dif. réal. reprise au résultat	0,00	0,00			0,00
777	Subv.transférées au résultat	626,00	624,00			2,00
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>626,00</b>	<b>624,00</b>			<b>2,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>340 568,00</b>	<b>362 531,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>		<b>51 021,77</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
2033	Frais insertion	0.00	0,00	0,00	0.00
2051	Concessions, droits similaires	0.00	0,00	0,00	0.00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
2041	Subv. équipement org. publics	0.00	0,00	0,00	0.00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	0.00	0,00	0,00	0.00
2041581	GFP : Biens mobiliers, matériel	0.00	0,00	0,00	0.00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	<b>140 175.00</b>	<b>107 743,90</b>	<b>32 431,10</b>	<b>0.00</b>
2111	Terrains nus	0.00	0,00	0,00	0.00
2115	Terrains bâtis	0.00	0,00	0,00	0.00
2117	Bois,forêts	1 800.00	0,00	0,00	1 800.00
2121	Plantations d'arbres	0.00	1 196,81	0,00	0.00
2128	Autres agenc. et aménag.	0.00	0,00	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	114 870.00	78 817,89	32 431,10	3 621.01
21312	Bâtiments scolaires	6 800.00	8 025,06	0,00	0.00
21316	Equipements de cimetière	0.00	0,00	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	11 105.00	7 810,94	0,00	3 294.06
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0.00	0,00	0,00	0.00
2138	Autres constructions	0.00	0,00	0,00	0.00
2151	Réseaux de voirie	0.00	6 895,20	0,00	0.00
2152	Installations de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
21532	Réseaux d'assainissement	2 200.00	2 160,00	0,00	40.00
21534	Réseaux d'électrification	0.00	0,00	0,00	0.00
21538	Autres réseaux	0.00	0,00	0,00	0.00
21571	Matériel roulant	0.00	0,00	0,00	0.00
21578	Autre matériel et outillage	2 700.00	2 229,60	0,00	470.40
2158	Autres matériels & outillage	0.00	0,00	0,00	0.00
21783	Matériel de bureau et informat.	0.00	0,00	0,00	0.00
2181	Installat° généré. agenc. divers	0.00	0,00	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	0.00	0,00	0,00	0.00
2184	Mobilier	700.00	608,40	0,00	91.60
2188	Autres immo corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	<b>75 000.00</b>	<b>17 318,40</b>	<b>57 681,60</b>	<b>0.00</b>
2313	Immos en cours-constructions	75 000.00	17 318,40	57 681,60	0.00
2315	Immos en cours-inst.techn.	0.00	0,00	0,00	0.00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>215 175.00</b>	<b>125 062,30</b>	<b>90 112,70</b>	<b>0.00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations Fonds divers Réserves</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
13158	Subv des autres groupements	0.00	0,00	0,00	0.00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	0.00	0,00	0,00	0.00
1346	Participation voirie et réseaux	0.00	0,00	0,00	0.00
<b>16</b>	<b>Remboursement d'emprunts</b>	<b>30 800.00</b>	<b>30 765,29</b>	<b>0,00</b>	<b>34.71</b>
1641	Emprunts en euros	30 800.00	30 765,29	0,00	34.71
<b>18</b>	<b>Compte de liaison</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratta</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues Invest</b>	<b>0.00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>30 800.00</b>	<b>30 765,29</b>	<b>0,00</b>	<b>34.71</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>245 975.00</b>	<b>155 827,59</b>	<b>90 112,70</b>	<b>34.71</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (4)</b>	<b>626.00</b>	<b>624,00</b>		<b>2.00</b>
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>626.00</b>	<b>624,00</b>		<b>2.00</b>
13916	Autres EPL	250.00	249,00		1.00
13931	Dotat° équipt territoires ruraux	376.00	375,00		1.00
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	0,00		0.00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>		<b>0.00</b>
21311	Hôtel de ville	0.00	0,00		0.00
2151	Réseaux de voirie	0.00	0,00		0.00
21568	Autre matériel et outillage	0.00	0,00		0.00
2315	Immos en cours-inst.techn.	0.00	0,00		0.00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>626.00</b>	<b>624,00</b>		<b>2.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>246 601.00</b>	<b>156 451,59</b>	<b>90 112,70</b>	<b>36.71</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>		<b>47 359,40</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0.00	0,00	0,00	0.00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	123 418.35	67 230,35	35 206,00	20 982.00
13151	Subv du GFP de rattachement	0.00	0,00	0,00	0.00
13158	Subv des autres groupements	0.00	0,00	0,00	0.00
1321	Etat & établ.nationaux	21 130.85	21 130,85	0,00	0.00
1322	Régions	0.00	0,00	0,00	0.00
1323	Départements	29 500.00	5 014,42	20 000,00	4 485.58
13251	Subv du GFP de rattachement	0.00	22 124,00	0,00	0.00
13258	Subv des autres groupements	0.00	0,00	0,00	0.00
1326	Autres EPL	0.00	0,00	0,00	0.00
1328	Autres	26 002.00	0,00	0,00	26 002.00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	8 760.50	7 033,50	0,00	1 727.00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	38 025.00	11 927,58	15 206,00	10 891.42
1342	Amendes de police	0.00	0,00	0,00	0.00
1346	Participation voirie et réseaux	0.00	0,00	0,00	0.00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	0.00	0,00	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	0.00	0,00	0,00	0.00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0.00	0,00	0,00	0.00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0.00	0,00	0,00	0.00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0.00	0,00	0,00	0.00
2117	Bois, Forêts	0.00	0,00	0,00	0.00
2128	Autres agenc. et aménag.	0.00	0,00	0,00	0.00
21534	Réseaux d'électrification	0.00	0,00	0,00	0.00
21538	Autres réseaux	0.00	0,00	0,00	0.00
2158	Autres matériels & outillage	0.00	0,00	0,00	0.00
22	<b>Immos reçues en affectation</b>	0.00	0,00	0,00	0.00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0.00	0,00	0,00	0.00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>123 418.35</b>	<b>67 230,35</b>	<b>35 206,00</b>	<b>20 982.00</b>
10	<b>Dotations Fonds divers Réserves</b>	<b>145 166.05</b>	<b>145 709,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
10222	FCTVA	36 230.00	36 773,50	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	108 936.05	108 936,05	0,00	0.00
138	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>18 816.00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>8 816,00</b>	<b>0.00</b>
1388	Autres	18 816.00	10 000,00	8 816,00	0.00
18	<b>Compte de liaison</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
26	<b>Participations et créances ratta</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
27	<b>Autres immos financières</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
024	<b>Produits des cessions</b>	<b>6.00</b>		<b>0,00</b>	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>163 988.05</b>	<b>155 709,55</b>	<b>8 816,00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>287 406.40</b>	<b>222 939,90</b>	<b>44 022,00</b>	<b>20 444.50</b>
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	0.00			
040	<b>Opérations d'ordre entre section (3)(4)</b>	<b>6 769.00</b>	<b>6 774,33</b>		<b>0.00</b>
2183	Mat. de bureau et informatique	0.00	0,00		0.00
266	Autres formes de participa°	0.00	5,33		0.00
280415	Grouppt CL et CL statut part.	0.00	0,00		0.00
28041582	GFP : Bâtiments et installation	0.00	0,00		0.00
28051	Concessions et droits similaires	0.00	0,00		0.00
281532	Amort.réseaux assainissement	6 769.00	6 769,00		0.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 769.00</b>	<b>6 774,33</b>		<b>0.00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>		<b>0.00</b>

Commune de Grosnagny - 90 - Budget communal	CA 2019
---------------------------------------------	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2033	Frais insertion	0.00	0,00		0.00
2152	Installations de voirie	0.00	0,00		0.00
21531	Réseaux adduct° d'eau	0.00	0,00		0.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>6 769.00</b>	<b>6 774,33</b>		<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>294 175.40</b>	<b>229 714,23</b>	<b>44 022,00</b>	<b>20 439.17</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14  
LIBELLE : enfouissement des réseaux  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	CA	2019
---------------------------------------------	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					520 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					520 000,00									
000480392 03	CAISSE FEDERALE DU CREDIT				220 000,00	F		2,523	2,523		A	P	O	A-1
00020319702	CREDIT MUTUEL	22/12/2017	15/04/2018	31/01/2019	300 000,00	F		1,05	1,05		A	P	O	A-1
<b>Total général</b>					520 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				378 007,87					30 765,29	1 733,36	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				378 007,87					30 765,29	1 733,36	0,00	0,00
000480392 03	N			78 007,87	4,00	F		2,523	12 194,36	158,36		0,00
00020319702	N			300 000,00	14,00	F		1,05	18 570,93	1 575,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>				378 007,87					30 765,29	1 733,36	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	378 007,87					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**  
**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations		
Anciens Combattants Grosmagny/Eloie	170.00€	
Association des Paralysés de France	70.00€	
Association Raoul Follereau	70.00€	
Association Valentin Hauy	70.00€	
Comité départemental de lutte contre le cancer	70.00€	
Coopérative scolaire du collège de Giromagny	105.00€	
Domicile 90	175.00€	
Histoire & Patrimoine sous-vosgien	160.00€	
Les Loupiaux	500.00€	
Vaincre la Mucoviscidose	70.00€	
Autres		
COLLEGE VAL DE ROSEMONT	336.00€	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 796,00</b>	

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	CA	2019
---------------------------------------------	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0	2	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0	1	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1	1	2	2	0	2
Adjoint technique	C					0	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1	1	2	2	0	2
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		1	3	4	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>Commune de Grosagny - 90 - Budget communal</b>	<b>CA</b>	<b>2019</b>
---------------------------------------------------	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>682,63</b>		
Secrétaire de Mairie	C	ADM	430	682,63	3-3-3	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>682,63</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	CA 2019
---------------------------------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019</b>	<b>C1.2</b>

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
TOUS	AMF BELFORT FORMATION CONTINUE

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Association de service de repas à domicile parc ballons vosges			135,75 611,41
Syndicat de construction du collège Giromagny			3 210,00
Syndicat de la Piscine Etueffont			6 926,40
Syndicat Intercommunal de la fourrière			298,65
TERRITOIRE D ENERGIE 90			2 387,53
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	675 300,00	0,000	11,990	0,000	80 968,47	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	402 700,00	0,000	15,020	0,000	60 485,54	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12 900,00	0,000	66,400	0,000	8 565,60	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 900,00</b>	<b>0,000</b>			<b>150 019,61</b>	<b>0,000</b>

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.20 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

### IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

#### A - Eléments du bilan

	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.24	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X

#### B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.25	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

#### C - Autres éléments d'informations

p.26	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.28	C1.2 - Actions de formation des élus	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.29	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X

#### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.30	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)